



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article2169>

# **Le député Ould Mini réagit au communiqué du bureau de l'Assemblée Nationale : "Nous sommes des parlementaires et le parlementaire a un contrat moral avec son électeur et non pas avec un général"**

Date de mise en ligne : vendredi 24 avril 2009

- Z - Archives - Putsh militaire du 6 août 2008 - Communiqués, déclarations ... -

---

Union des Forces de Progrès

---

**« Le bureau de l'Assemblée nationale doit être équilibré dans ses positions relatives aux parlementaires et ne pas occulter notamment la répression dont ont été victimes des parlementaires mauritaniens et mauritaniennes, arborant leur écharpe »,** a déclaré le 24 avril le président du Groupe parlementaire RFD à l'Assemblée nationale, le député Abderrahmane Ould Mini.

Le député Ould Mini réagissait au communiqué du bureau l'Assemblée nationale mauritanienne qui a condamné le 23 avril **« l'usage de l'hémicycle de cette chambre, réservé aux débats parlementaires à des fins politiques »,** lors d'un sit-in, organisé le 21 avril par le Front national pour la défense de la démocratie (FNDD) et le Rassemblement des Forces démocratiques (RFD) pour protester contre la répression par la police d'une manifestation des femmes opposées au calendrier électoral de la junte militaire.

**"L'hémicycle est strictement réservé aux débats parlementaire en période de session",** rappelle le bureau dans son communiqué qui indique sur un ton menaçant, que **« dorénavant toutes les dispositions réglementaires de nature à garantir la sécurité, la quiétude et l'inviolabilité de la chambre basse seront prises ».**

**« Nous sommes des parlementaires et le parlementaire a un contrat moral avec son électeur et non pas avec un général »,** a indiqué le député Ould Mini. **« Je rappelle à mes collègues du bureau de l'assemblée que Messaoud Ould Boulkheir (qui a dirigé le sit-in, Ndlr) est bien président de l'Assemblée et qu'il peut y accéder quand il veut. Je leur rappelle aussi qu'ils ne peuvent parler de Constitution, laquelle a été décapitée par le coup d'Etat »,** a-t-il ajouté.

Tahalil Hebdo (Mauritanie)